

DOCUMENT

NOTES SUR QUELQUES EDIFICES RELIGIEUX DE MARSEILLE D'APRÈS LES MARGINALIA D'UN EXEMPLAIRE DE L'HISTOIRE DE MARSEILLE D'ANTOINE DE RUFFI

L'exemplaire coté 649 de l'*Histoire de la ville de Marseille* d'Antoine de Ruffi (1^{re} éd., 1642) que possède la Bibliothèque municipale de Marseille, provenant du collège de l'Oratoire¹, contient entre les pages 410 et 411 un mince feuillet manuscrit interfolié, qu'il ne me paraît pas inutile de publier, trois siècles après sa rédaction. Michel Lebois, sur lequel je n'ai pu trouver d'informations, y a, en effet, consigné quelques souvenirs personnels ou familiaux concernant les édifices religieux de la Rive Neuve du port, auxquels il ajoute une remarque au sujet de la Chartreuse de Marseille. Ces notes renferment des renseignements dignes d'intérêt, ou du moins de recherches complémentaires et font regretter que leur auteur n'ait pas davantage annoté l'ouvrage. Je donnerai entre [] le passage de Ruffi qui correspond à chacune d'entre elles, en italique leur texte que je ferai suivre d'un bref commentaire.

A(ddend)à la première édition de l'hist(oire) de Mars(ei)lle ² F^o 409, art. 19 [« la petite église Saint-Nicolas »] et moy Michel Lebois j'advertis le lecteur qui pourrait être en peine de sçavoir où est cette église quelle a été démolie en 1661 lorsq'on batit la citadelle du costé de S. Victor et ce fut au grand regret des citoyens qu'on vit abatre ce petit chef d'œuvre de chapelle qui faisait le mieux du monde sur la petite éminence où elle étoit scituée.

1. Il porte sur la page de garde « *ex libris collegii Mass. orat. Dni Jesu dono D. Anth. Marqnesy* ». Le donateur est sans doute un parent du consul J.B. de Marqnesy qui assita à la bénédiction de la première pierre de l'église du collège le 26 août 1657. Historique du collège dans A. FABRE, *Notice historique sur les anciennes rues de Marseille*, Marseille 1862, pp. 229-309. A. FABRE signale p. 276 que le fils et continuateur de l'historien, Louis-Antoine de Ruffi, auteur de la seconde édition, très enrichie de 1696, fut élève de l'oratoire.

2. Cette ligne d'une écriture différente paraît postérieure au texte lui-même qui semble avoir été rédigé entre 1683 et 1687 — date de l'établissement des Capucines dans leur nouveau couvent.

3. Quelques remarques dans J. BILLILOUD, « La citadelle de Marseille (le fort Saint-Nicolas) » dans *Marseille* N^o 30, 1956, pp. 3-11, en particulier pp. 4, 5, 9 (où sur une très faible présomption l'auteur croit que l'église doit être sévèrement critiquée. Voir plutôt A. RAMIERE DE FORTANIER, *Illustration du Vieux-Marseille*, Avignon, 1978, pl. 4, 6, 7, 9 (particulièrement intéressante), 10, 12, 13.

Il me ressouviert de l'avoir veue abatre moy-même qui estois encor fort jeune mais je demeurais à l'escole en pension fort proche de là et il couroit de ce tems là un bruit qu'on avoit veu couler du sang d'une pierre lorsqu'on vint à fraper pour l'abatre. C'est pourtant ce que je n'assure pas attendu que j'estois enfant étant devenu grand je nen ay plus oui parler.

M. Lebois excite notre curiosité à l'égard d'un édifice qui n'a guère été étudié jusqu'ici. La Chapelle Saint-Nicolas, sacrifiée à la construction du fort de ce nom, avait été selon L.A. de Ruffi (2^e éd., 1696, I p. 178) reconstruite en 1591 par quatre notables marseillais dont deux, Gabriel Delassus et Antoine Mascaron sont connus par ailleurs pour avoir été la même année parmi les fondateurs de la confrérie des Pénitents du Saint-Nom de Jésus dits *Bourras*. Particulièrement intéressante est la notation de la « rumeur » d'un prodige survenu au moment de la démolition (la pierre sanglante) et la prudence avec laquelle M. Lebois la mentionne. En 1713 Saint-Alban affirme que « le peuple avait beaucoup de dévotion » pour cette « chapelle de Notre-Dame de Bon-port et de Saint-Nicolas » et signale que « les titres et l'autel en furent transportés dans une chapelle de l'abbaye de Saint-Victor qui appartient au prieur claustral »⁴. [Installation des Capucines « au dela du quay, où estait autrefois l'hôtel du sieur de Méolhon »].

L'hôtel de Méolhon - mais malheureusement pour ces bonnes filles par un dessein qu'on dit que le roy a de faire une darse pour les galères et d'aggrandir le parc on les a faittes sortir le [blanc] 1683 et on les a logées en attendant dans quelques maisons qui sont dans le petit cours au devant de la petite porte des Récolets. On na jamais vu une si grande affluence de peuple pour aller voir leur maison lorsquelles furent sorties et ce netoit pas sans raison, car jamais on na vëu au pied de la lettre dans le christianisme comme ces bonnes religieuses ont fait, aussy sont-elles toutes canonisées par la voix du peuple et quantité par celle du pape c'est-à-dire que cette maison étoit une pépinière de saintes. Dieu veuille que le changement d'air n'altère leur ancienne piété.

On sait que les terrains des Capucines furent englobés dans l'agrandissement de l'Arsenal⁵. L'éloge que M. Lebois fait de ces religieuses recoupe celui que quelques années plus tard L.A. de Ruffi ajoutera à la seconde édition de l'œuvre de son père (2^e éd., 1696, II, p. 75 : « Ce monastère est depuis son établissement en estime de sainteté pour avoir été une retraite des Amantes du Sauveur de nos âmes, dont quelques-unes ont opéré des Miracles après leur mort qui ont rendu leur mémoire glorieuse à toute la ville de Marseille... »). M. Lebois nous apporte de plus le détail de l'envahissement du couvent abandonné par la population, sans doute avide d'en conserver le souvenir visuel et même d'en prélever quelques reliques peut-être. Quand au « changement d'air », on peut y voir éventuellement une allusion au

4. (SAINT-ALBAN) *Calendrier spirituel et perpétuel pour la ville de Marseille*, Marseille, 1713, p. 136.

5. A. RAMIERE DE FORTANIER, *op. cit.*, pl. 9, 10, 13, 14, 22, 24, 25 et dans le curieux dessin des Arch. Dep. 66 H 7 reproduit en fac-similé dans J. BILLJOD, « Un projet pour l'église des Capucines de Marseille par Lequeu (1788) » dans *Marseille* N° 42, 1960, pp. 21-24. Sur l'acquisition du couvent, G. RAMBERT, *N. Arnoul intendant des galères à Marseille (1665-1674)*, Marseille, 1931, en part. pp. 220, 221, 227, 287, 297, 305, 338 et du même, « Les origines du marquisat de Rive-Neuve », dans *Provincia* IV-1, 1924, pp. 29-52.

renforcement de la clôture — à cause d'un voisinage parfois indiscret — « de ces pauvres filles à qui on bouche les yeux du corps pour leur trop ouvrir ceux de l'âme et on les réduit à ne respirer et voir le jour que par certains canaux que l'on met aux fenêtres que l'on appelle *gorges de loup* »⁶.

Même folio, article 30 [Installation des Chartreux à Marseille].

Les pères chartreux sont à Marseille depuis l'année 1633. Ils résolurent au commencement de se metre au quartier deigallades et S. Joseph, ayant dessein de prendre la bastide de M. de Libertat, sa pinette et toutes les collines jusques à celles du S. Jean-Baptiste Le Bois mon frère. C'estoit le plus beau dessein du monde, et ils auroient eu toutes sortes de commodités, surtout la pureté de l'air, extrêmement nécessaire à des grands contemplatifs ; mais par un secret de la Providence, un petit différent devint deux mille livres les obligea de s'aller camper dans les fonds où nous les voyons aujourdhy, où ils ont fait des dépenses que le lieu ne mérite pas.

Ce fait était inconnu jusqu'ici. Il suggère que les Chartreux, avant de s'établir au quartier dit « de la Magdeleine » pour y fonder une Chartreuse sous ce vocable⁷ ont d'abord tenté d'acquérir un domaine dans le site « magdalénien » par excellence du terroir marseillais, les Ayygalades où se trouve encore en sous-sol de l'église (ancienne chapelle du couvent des Carmes) une grotte qui est liée au légendaire provençal de cette sainte. La bastide de Libertat appartenait aux héritiers d'Antoine de Libertat (1554-1615), frère du meurtrier de Casaulx⁸.

Même page, art. 31 [église des Carmes déchaux, dont « la première pierre fut mise par M. Le mareschal de Vitry estant pour lors gouverneur de Provence »].

Du depuis elle a été rebatie depuis a environ dix années cest à dire l'an 1666 et on bastit ce beau couvent que ces pères ont apresant où la générosité de feu l'intendant Arnoux jointe à quelques particuliers de Marseille ont beaucoup contribué.

Ces quelques lignes permettent de mesurer l'ampleur des recherches qui restent à mener sur ce couvent. L'étude de J. Boyer⁹ ne dit rien d'une reconstruction de l'église au début du règne personnel de Louis XIV mais ses travaux ont surtout permis de dater entre 1636 et 1646 et de reconstituer avec précision la façade de ce monument. Il est fort vraisemblable que l'intérieur ait été sinon refait du moins largement remodelé une génération plus tard : l'essentiel du mobilier connu semble dater du dernier tiers du siècle et la décennie 1660 voit sans doute la construction de la chapelle de la Congrégation de Saint-Joseph, attestée par plusieurs prix-faits.

6. RAMBERT *op. cit.*, p. 220, lettre du 7 août 1666 d'Arnoul à Colbert.

7. M. DUBOIS, « Le monastère des Chartreux de Marseille », *Provincia* III, 1923, pp. 75-115 ; R. BERTRAND, « La Chartreuse de Marseille, essai de reconstitution d'un monastère disparu » dans *Marseille* n° 102, 1975, pp. 7-14 et « La construction de l'église des Chartreux de Marseille (1680-1702) » dans *Provence Historique*, T. XXVIII, 1978, pp. 199-214.

8. Baron E. PERRIER, *Un village-provençal, les Ayygalades*, Marseille 1914, p. 141.

9. J. BOYER, « L'église des Carmes déchaussés de Marseille » dans *Marseille*, N° 117, 1979, pp. 55-62 ; sur le tombeau d'Arnoul, RAMBERT, *op. cit.*, pp. 50-51 et 342-343.

Arnoul possédait la chapelle absidiale du collatéral droit (chapelle Saint-Pierre) où se trouvait son tombeau¹⁰.

Même page, art. 33 [les Bernardines installées « aude là du port » à un endroit « où le duc de Guise, gouverneur de Provence, avait commencé en l'an 1625 de faire construire un bel hostel »].

Cet hôtel sert apresant de savonnière et est tout ruiné, il appartient à un marchand de la ville quon nomme Guillaume Beteille, gascon de nation.

Cet hôtel n'a pas été étudié ; sa transformation en savonnerie peut être liée aux spéculations de Henry Girard de Bénat dans cette zone du port à la fin du XVII^e¹¹. Lorsque les Bernardines sollicitèrent vers 1746 l'autorisation épiscopale de s'établir en un autre quartier, elles invoquèrent « les savonneries qui gâtent les eaux ».

Régis BERTRAND.

10. Arch. Dép. 16 H 4. J'ajoute que le texte de la pierre fondamentale de l'église est fourni par les *marginalia* d'un autre exemplaire de Ruffi conservé à la Bibliothèque municipale de Marseille (86 726, exemplaire de la seconde édition entièrement corrigé et annoté par un anonyme vers 1780 en vue semble-t-il d'une réédition), feuillet entre p. 68 et 69 du T. II. La pierre elle-même fut mise à jour rue Haxo lors de travaux d'assainissement et décrite dans le *Petit Marseillais* du 13 août 1895 mais non conservée semble-t-il.

11. Voir les remarques de G. RAMBERT dans « Une industrie marseillaise, la savonnerie, les XVII^e-XVIII^e siècles » dans *Marseille*, n° 12, pp. 21-26, à la p. 24.

12. Dom Th. BERENGIER, *Souvenirs inédits sur la vie de Mgr de Belsunce*, Marseille, 1892, p. 37.